

Communiqué

Soins aux arbres

Des soins naturels pour les cèdres d'Ouchy

Deux majestueux cèdres trônant sur les quais d'Ouchy marquent des signes de fatigue. Des soins à base d'extraits végétaux seront prochainement prodigués pour revitaliser ces deux totems du bord du lac. Cette approche intégralement naturelle complète le dispositif pour maintenir les arbres majeurs.

Ce sont deux cèdres majestueux qui ont pris racine il y a plus de 120 ans à l'époque de la construction des quais d'Ouchy. Plus d'un siècle après leur plantation, ils accusent les années et marquent aujourd'hui des signes de dessèchement visibles. Au vu de la situation et de l'aura de ces deux arbres majeurs, les spécialistes du Service des parcs et domaines appliqueront prochainement des soins en mode « médecine douce » afin de les revitaliser et de prolonger leur existence.

C'est dans cette philosophie que des extraits fermentés destinés aux futurs soins ont été élaborés par l'Etablissement horticole de la Bourdonnette. Purins d'ortie ou de prêle seront ainsi appliqués sur la masse foliaire des arbres et injectés dans le sol. Un important volume de compost viendra compléter la posologie et sera apporté au pied des arbres et sur les surfaces herbeuses aux alentours. Ce procédé permettra de laisser reprendre la vie et d'observer le retour de la nature, aussi bien dans les arbres qu'au sol. Les effets de cette prophylaxie devraient être visibles d'ici deux à trois ans, avec un feuillage plus dense et plus vert. « Après la mise en place d'ingénieux systèmes mécaniques pour sécuriser le tilleul de Bon-Abri et le cèdre de la place des Pionnières, une approche naturelle vient compléter le dispositif pour maintenir ces arbres majeurs. Selon les résultats obtenus, cette technique sera appliquée à d'autres arbres majeurs et permettra de soigner les plantes par les plantes », s'enthousiasme Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Les travaux se dérouleront début novembre et nécessiteront la fermeture temporaire d'une voie de circulation et du trottoir. La pulvérisation des extraits est sans danger pour l'environnement et pour les usagères et usagers, hormis une odeur désagréable provenant du purin d'ortie.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 1^{er} novembre 2024